

SÉANCE ordinaire

Le 1er mai 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 1er mai 2023, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Raynald Leblanc, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

230501.131 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires nouvelles le point suivant :

- Projet de construction d'une piste cyclable sur la rue monseigneur-F.-X.-Ross et l'avenue du Docteur-G.-Daignault
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Adoption – Second projet de règlement omnibus modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 2017-Z-001, du plan d'urbanisme numéro 2017-urba-001, du règlement de construction 2017-const-001, du règlement de lotissement 2017-l-001 et du règlement sur les permis et certificats et l'administration des règlements d'urbanisme numéro 2017-admin-urba-001 de la ville de Chandler ;
 - 4.3 Octroi de contrat – Lavoie Stratégies Publiques & Corporatives – Usine Marché Blais, quartier Pabos ;
 - 4.4 Recommandation de paiement – Entretien paysager et déneigement Godin – Sablage de différents sites – saison 2022-2023 - Projet de quartier Pabos Mills ;
 - 4.5 Recommandation de paiement – Morency société d'avocats – Services professionnels ;
 - 4.6 Recommandation de paiement – FIDEMA Groupe conseils Inc. – Service de consultation en gestion des risques d'assurances ;
 - 4.7 Recommandation de paiements – Projet de dek hockey, quartier Newport ;
 - 4.8 Signataire – Entente dans le cadre du projet 154-19-0768 pour le remplacement d'un ponceau - Route 132, secteur Newport ;
 5. PROPOS DU MAIRE
 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.132 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 avril 2023 et de la séance extraordinaire du 19 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.133 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants:

Demande d'aide financière – Voyage des élèves finissants – Polyvalente Mgr Sévigny;	150 \$
--	--------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.134 PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LA RUE MONSEIGNEUR-F.-X.-ROSS ET L'AVENUE DU DOCTEUR-G.-DAIGNAULT

CONSIDÉRANT que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT que la ville a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT que la ville s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

CONSIDÉRANT que la ville confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts;

CONSIDÉRANT que la ville de Chandler s'est dotée d'une politique en faveur des aînés afin de devenir une « ville amie des aînés »;

CONSIDÉRANT que PRIMA, le Programme d'Infrastructures Municipales pour les Aînés, pourrait financer un tel projet et consolider la vision de Chandler d'être une ville active, inclusive et sécuritaire;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller

Raynald Leblanc, appuyé madame la conseillère Josée collin et unanimement résolu que monsieur Marc-André Noel du service de l'urbanisme et de l'environnement soit autorisé à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMA ou de tout autre programme de financement susceptible de financer le projet de construction d'une piste cyclable sur la rue Monseigneur-F.-X.-Ross et l'avenue du Docteur-G.-Daignault.

Il est également résolu que monsieur Marc-André Noel soit autorisé à signer la demande d'aide financière de même que tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.135 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer du mois d'avril 2023 représentant une somme de 213 362.81\$ pour le journal des achats et une somme de 82 698.38 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.136 ADOPTION – SECOND PROJET DE RÈGLEMENT OMNIBUS MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-Z-001, DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2017-URBA-001, DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 2017-CONST-001, DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 2017-L-001 ET DU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS ET L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉRO 2017-ADMIN-URBA-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter certains ajustements, corrections, suppressions, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif au plan d'urbanisme, au règlement de zonage, au règlement de lotissement et au règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme en vue d'avoir des outils actualisés, justes et répondants aux nouveaux besoins de la Ville ;

CONSIDÉRANT qu'il a également lieu d'assurer la conformité avec le règlement numéro 339-2022 modifiant le règlement numéro 241-2009 de la MRC du Rocher-Percé « Schéma d'aménagement et de développement révisé du Rocher-Percé » ;

- CONSIDÉRANT que pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, le Règlement de zonage numéro 2017-Z-001, le Plan d'urbanisme numéro 2017-URBA-001, le Règlement de lotissement 2017-L-001 et le Règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro 2017-ADMIN-URBA-001 de la Ville de Chandler doivent être modifiés ;
- CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci ;
- CONSIDÉRANT qu'une consultation publique a eu lieu le 26 avril 2023 ;
- CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été donné par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout-Pierre lors de la séance ordinaire du 11 avril 2023;
- CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du 11 avril 2023 ;
- CONSIDÉRANT que le présent projet de règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et RÉSOLU:

QUE le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « règlement omnibus modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 2017-Z-001, du Plan d'urbanisme numéro 2017-URBA-001, du Règlement de lotissement 2017-L-001, du Règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro 2017-ADMIN-URBA-001 de la ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.137 OCTROI DE CONTRAT – LAVOIE STRATÉGIES PUBLIQUES & CORPORATIVES – USINE MARCHÉ BLAIS, QUARTIER PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce Conseil autorise l'octroi de contrat à « Lavoie Stratégies Publiques & Corporatives » dans le cadre du dossier de l'usine Marché Blais afin de régulariser des eaux usées rejetées par ladite usine située dans le parc industriel, quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.138 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ENTRETIEN PAYSAGER ET DÉNEIGEMENT GODIN – SABLAGE DE DIFFÉRENTS SITES

- SAISON 2022-2023 - PROJET DE QUARTIER PABOS MILLS

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 560, au montant de 8 680,61 \$, toutes taxes incluses, à ENTRETIEN PAYSAGER ET DÉNEIGEMENT GODIN, pour des travaux de sablage de différents sites pour la saison 2022-2023.

Il est également résolu qu'un montant de 919,80 \$, toutes taxes comprises, soit prélevé du budget prévu pour les projets du quartier Pabos Mills pour payer les frais associés au sablage de la côte, secteur Pabos Mills.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.139 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS – SERVICES PROFESSIONNELS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS, pour services professionnels rendus dans différents dossiers :

NUMÉRO DE FACTURE	NUMÉRO DE DOSSIER	MONTANT (TTC)
215482	N/d : 766-766034 V/d	81,13 \$
215480	N/d : 766-766020 V/d	1 296,24 \$
215471	N/d : 766-766017 V/d	2 761,22 \$
	TOTAL	4 138,59 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.140 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – FIDEMA GROUPE CONSEILS INC. – SERVICE DE CONSULTATION EN GESTION DES RISQUES D'ASSURANCES

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro RBSG17001-93, au montant de 4 123,90 \$, toutes taxes incluses, à FIDEMA GROUPE CONSEILS INC., pour des services professionnels de consultation en gestion de risques d'assurances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.141 RECOMMANDATION DE PAIEMENTS – PROJET DE DEK HOCKEY, QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous dans le cadre du projet de dek hockey, quartier Newport

COMMERCE	NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
Rona Maurice Goupil 214 Inc	381702	29,64\$
Rona Maurice Goupil 214 Inc	381244	432.51\$
Rona Maurice Goupil 214 Inc	381100	137,30 \$
Rona Maurice Goupil 214 Inc	381095	470.34 \$
Rona Maurice Goupil 214 Inc	381026	52,64 \$
Huard Électrique Inc	14628	801.51 \$
	TOTAL	1 923.94 \$

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du règlement d'emprunt numéro V-225-2019 concernant la construction d'une surface de dek hockey, aréna Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.142 SIGNATAIRE – ENTENTE DANS LE CADRE DU PROJET 154-19-0768 POUR LE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU - ROUTE 132, SECTEUR NEWPORT

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le directeur général et greffier à signer l'entente à intervenir entre la ville de Chandler et le ministère des Transports du Québec dans le cadre du projet 154-19-0768 pour le remplacement d'un ponceau route, route 132, secteur Newport.

Il est également résolu que ce conseil accepte à titre d'indemnité du gouvernement du Québec représenté ici par le ministre, un montant total de 600 \$, y compris tous les préjudices, excluant les frais d'expertise, en contrepartie d'une servitude de travail temporaire de 5 ans d'une superficie de 62,3 m² sur un immeuble faisant partie du lot 5 072 210, du cadastre officiel cadastre du Québec avec garantie légale et libre de toute charge, priorité ou hypothèque, le tout tel que montré au plan d'arpentage No AA-6307-154-19-0768 préparé par Francis Tremblay a. g. en date du 2022-03-09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230501.143 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout propose la levée de l'assemblée à 19 h 43.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier